

Mailly-Champagne, le 27 février 2019



Louis
Dousset
CHAMPAGNE GRAND CRU

Mme Ingrid LANGELLE

COMMISSAIRE ENQUETEUR EN LA
MAIRIE DE VERZY

Mairie de Verzy
Place de la Mairie
51380 Verzy

Objet : Aménagement Hydraulique sur Parcelle AB0224 « Les Vignes Goisses »

Madame la Commissaire Enquêteur,

Sans remonter à des « divergences de 30 ans », la nature a des droits qu'il convient de respecter.

Les eaux de ruissellement s'écoulent sur nos coteaux en suivant naturellement les pentes pour se diriger au plus bas des coteaux, ce que l'on appelle communément TALWEG.

C'est justement ce point qui n'est pas respecté en ce qui nous concerne sur notre parcelle AB0224 « Les Vignes Goisses », car l'écoulement naturel des eaux ne se fait plus via le talweg. En effet, les différents barrages qui ont été édifiés l'ont détourné de son chemin naturel.

Pour cela vous pouvez consulter les personnes spécialisées et compétentes de votre commune, j'ai nommé :

- Les différents géomètres de votre commune, dont le dernier en place,
- Les différents maires de la commune de Verzy, dont le dernier en place,
- La DDT de la Marne.

Toutes ces personnes ont eu régulièrement à se poser la question du bien fondé de mes propos ; toutes m'ont confirmé la place du talweg dans la parcelle voisine, coté Verzenay.

Par confiance en la bonne foi de ces personnes, nous avons décidé de refuser la décision de l'aménagement hydraulique à sa place actuelle au lieu du talweg naturel.

Veillez agréer, Madame la Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Pierre FLOQUET
Usufruitier

Jean-Roch FLOQUET
Nu propriétaire

SCEV FLOQUET DOUSSET
Exploitant

